Travail : éducation, émancipation et activité féminine

Autor(en): **Languin, Noëlle**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

TRAVAIL

Education, émancipation et activité féminine

L'activité féminine en Suisse

Avec une population féminine active d'un peu plus d'un million de femmes — dont un cinquième d'origine étrangère — les femmes de notre pays témoignent d'une des plus fortes participations à la vie active en Europe occidentale. Si, en chiffres absolus, les étrangères représentent incontestablement la plus grande part de l'augmentation de la population féminine active, leur taux de croissance suit un mouvement opposé à celui des Suissesses : il est tombé de 65 % à 45 % entre 1950 et 1970.[1] Par contre les Suissesses enregistrent dans la décennie soixante, un taux de croissance de trois points supérieur à celui des années précédentes.

Les femmes actives se distribuent dans trois secteurs : agriculture, industrie et services. C'est ce dernier secteur qui concentre la plus grande part de la main d'œuvre féminine. Au dernier recensement, plus des trois cinquièmes des femmes actives étaient occupées dans les services alors qu'on y comptait que 35 % d'actifs masculins. Et ce n'est pas une particularité helvétique : la France, la Belgique, pour citer nos voisins, de même que les pays nordiques enregistrent des proportions semblables ou même encore plus élevées. Il est intéressant de constater que l'accroissement du nombre des femmes actives d'origine suisse est exclusivement concentré dans le secteur des services où il représente près d'un tiers de l'augmentation totale des forces de travail entre 1960 et 1970. Par contre l'industrie est marquée par une diminution du nombre des Suissesses : les étrangères seules fournissent le contingent augmentant de la population féminine active dans ce secteur.

Groupes socio-économiques et taux d'activité

Mais les femmes actives de notre pays sont occupées principalement à un niveau bas ou relativement bas de l'échelle socio-économique : 4 sur 5 sont classées dans la catégorie du personnel subalterne (le rapport tombe à 3 sur 5 chez les hommes). L'âge et l'état civil jouent un rôle important dans cette distribution : la proportion d'employées supérieures et indépendantes est plus importante chez les veuves et les divorcées et celles qui se trouvent dans la seconde moitié de leur vie active que chez les femmes mariées et les jeunes.

Jusqu'à 25 ans, d'une manière générale, la jeune femme, comme son contemporain masculin, est active. Puis ce taux d'activité chute de manière constante jusque vers 40 ans, âge où commence la seconde phase d'accroissement des taux d'activité, due au retour dans la vie professionnelle des femmes mariées. Le taux d'activité par âge est donc essentiellement déterminé par le comportement des femmes mariées. Mais dans cette catégorie la Suissesse et l'étrangère n'ont pas la même attitude : les étrangères ont, entre 25 et 40 ans, un taux d'activité double de celui des Suissesses.

Emancipation et éducation

Ce rappel statistique est assez connu maintenant de toutes et de tous, mais il en émane toujours un certain malaise. Ce malaise, qui règne autour de l'émancipation de la femme et de son rôle dans le monde économique et social d'aujourd'hui, se situe en partie au niveau de l'éducation, souvent tant familiale que scolaire et professionnelle. Le garçon doit être fort ; il apprend dès l'enfance le jeu de la force et les règles de la concurrence, alors que les filles ont des jeux qui ne consistent guère à diriger un groupe ou à organiser des parties dont elles seront le chef. Même si dans certains milieux on prend actuellement conscience que

Sont-ils vraiment à la même enseigne ? Photo C.O. E. Gandin

l'éducation des filles doit leur permettre d'être armées pour lutter dans la vie sociale et professionnelle, le rôle de l'école n'est pas toujours positif : les manuels scolaires donnent trop souvent une conception stéréotypée et traditionaliste des activités « masculines » et « féminines ». Dans bien des cantons, les filles sont astreintes à suivre un cours d'enseignement ménager. Et pourquoi font-elles souvent moins d'heures de gymnastique et de sport que les garçons ? Le sport est pourtant une importante source de prestige social et de confiance en soi. On pourrait multiplier les exemples.

La promotion professionnelle de la femme dépend non seulement de sa formation, mais encore du mode de vie, qui devrait permettre aux deux sexes de participer dans une mesure égale à la vie professionnelle, à l'éducation des enfants, aux travaux domestiques et aux loisirs.

(La situation de la femme en Suisse — Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines)

Et après l'école obligatoire, filles et garçons empruntent des voies nettement différentes. Les garçons sont plus enclins à accomplir une formation menant directement à une profession ; les filles se contentent plus souvent de voies courtes où la formation professionnelle tient moins de place que la formation générale. C'est ainsi que les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles dans les différentes filières de formation, que ce soit dans les diverses formes d'apprentissages, les écoles professionnelles ou à l'université. Ce n'est que dans les instituts de formation des enseignants et les écoles moyennes que la proportion est inversée.

Il faut garantir à chacun le libre choix de sa formation et de sa profession. Ce qui suppose notamment la suppression de toutes les discriminations basées sur le sexe, l'âge ou l'état-civil que peuvent contenir les lois, les règlements ou les contrats qui concernent la formation elle-même ou l'accès à la formation.

(La situation de la femme en Suisse — Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines)

Filles et garçons devraient être préparés de la même manière aux tâches auxquelles ils devront faire face plus tard. C'est de cette manière que l'on pourrait atteindre l'égalité entre hommes et femmes. On en brandit souvent le slogan ; mais que fait-on vraiment pour qu'elle passe dans les faits ?

Noëlle Languin

[1] Chiffres du dernier recensement de la population - fin 1970.

Source : Revue économique et sociale No 4/1979.